



ATELIER MASTER PROJET « MONTPELLIER EN PROJET(S) »

PROMOTION 2021-2022



EN PARTENARIAT AVEC



Montpellier
méditerranée
métropole

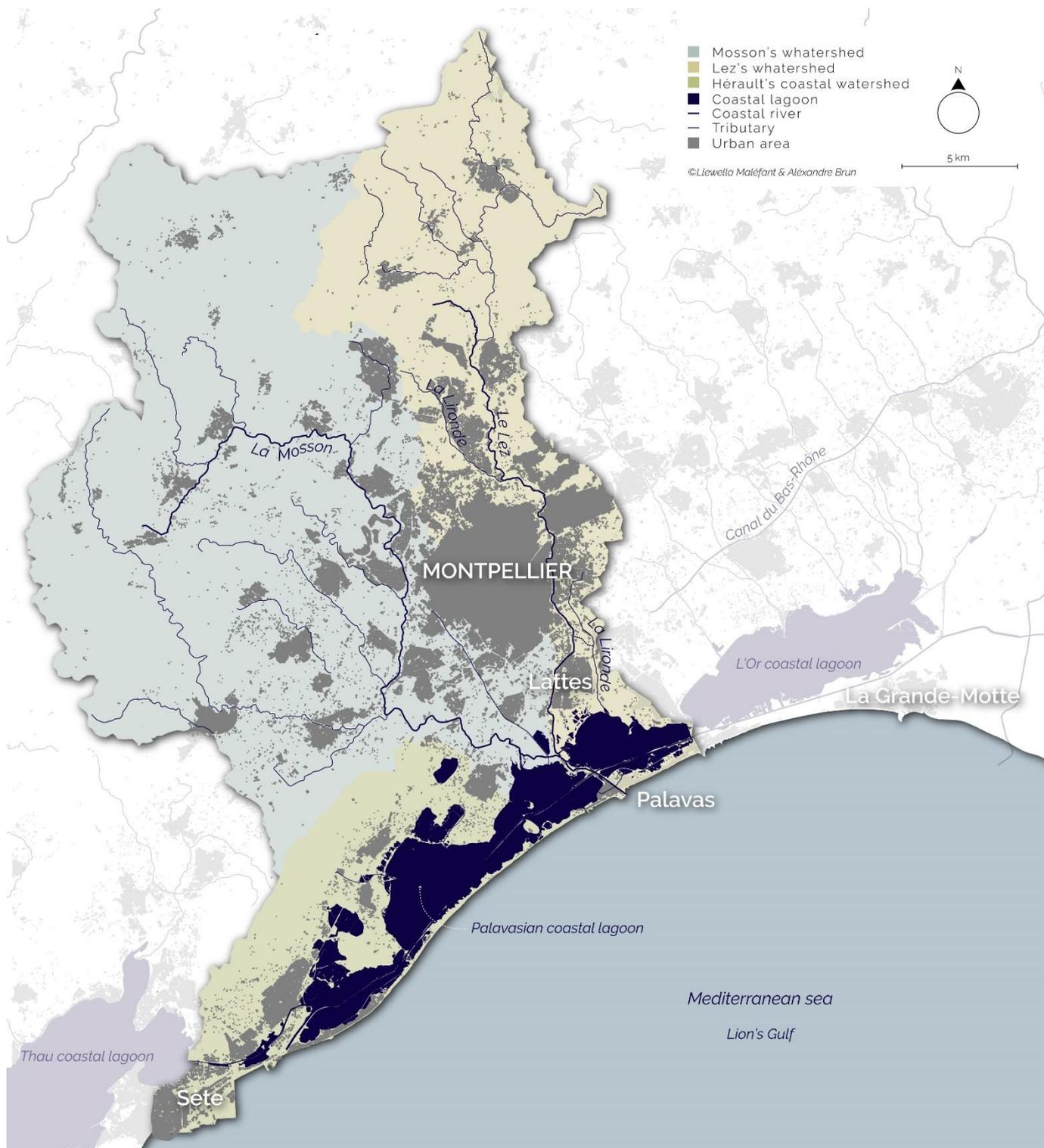


REMERCIEMENTS

L'équipe pédagogique en charge de l'atelier et les responsables du Master PROJET enseignants-chercheurs à l'Université Paul Valéry Montpellier 3 remercient Madame Catherine Landemaine et Monsieur Jean Maillet, mesdames et messieurs les membres du Conseil de Développement de de Montpellier Méditerranée Métropole, Monsieur Michael Delafosse, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole, pour leur intérêt envers la formation et pour leur confiance.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	6
MOTS CLEFS	6
PRÉAMBULE	8
DURÉE DE L'ATELIER	8
ENSEIGNANT RESPONSABLE	8
LES INTERLOCUTEURS DE LA MÉTROPOLE	8
CONTEXTE, ENJEUX ET DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE GÉNÉRAL	9
1960-2020 : la construction d'une métropole	9
La prospective territoriale comme outil d'aide à la décision	9
Un projet pédagogique en lien avec le Conseil de Développement tourné vers l'avenir de la Métropole et son Projet de territoire	11
L'avenir de la Métropole de Montpellier à travers le prisme de l'économie et de l'environnement	12
Un travail prospectif d'une durée de deux ans, rythmé par des réunions périodiques	13
ORGANISATION DE L'ATELIER POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022	14
Installation du Conseil de Développement	14
Méthodologie sommaire	14
Livrables	15
Programme de travail provisoire allant du 15 septembre 2021 au 15 février 2022	15
Un séminaire qui rythme les rendus d'atelier et oblige à questionner les transformations métropolitaines	18



© Llewella Maléfant. Source : Brun et Volle (2021)

RÉSUMÉ

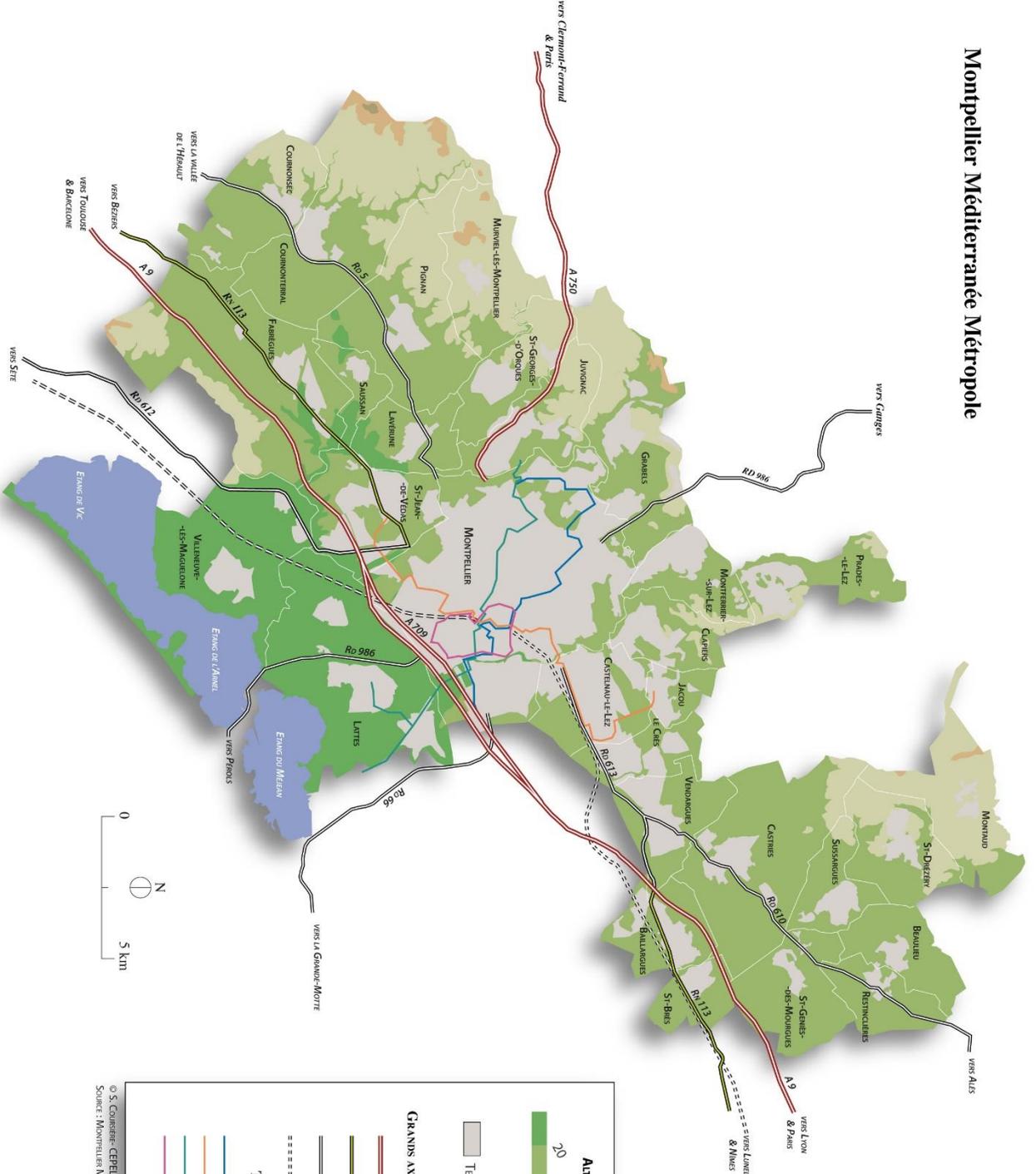
Montpellier Méditerranée Métropole et l'Université Paul Valéry Montpellier 3 ont mis en place un partenariat pour une durée de deux ans. Il vise à offrir aux étudiants du Master PROJET un cadre d'intervention proche de leur futur quotidien de professionnels de l'aménagement, de la prospective, de la planification urbaine et du développement territorial. Il a aussi pour objectif, grâce aux travaux tutorés des étudiants de favoriser la compréhension d'enjeux territoriaux complexes et multi-échelles par les différents collèges qui composent le Conseil de Développement de Montpellier Méditerranée Métropole.

Le premier enjeu est celui de l'attractivité économique du territoire. Le but est de questionner la stratégie métropolitaine mise en œuvre depuis une trentaine d'année, de tester les axes de son développement actuel et de rechercher les modes de renouvellement du système de la « métropole productive » pour en renforcer l'attractivité (numérique, économie sociale et solidaire, production industrielle spécialisée). Le deuxième enjeu est celui des vulnérabilités environnementales et sociales dans la mesure où elles conditionnent les trajectoires d'un futur à construire.

MOTS CLEFS

Aménagement, développement, territoire, économie, environnement, prospective, métropole

Montpellier Méditerranée Métropole



Altitudes (en m)

20 100 200 300

Le bâti

TERRITOIRE URBANISÉ

GRANDS AXES DE DÉPLACEMENT

Autoroute

Route Nationale

Route Départementale

Voie Ferrière

TRAMWAY

Ligne 1

Ligne 2

Ligne 3

Ligne 4

© S. Carrière - CEPIL UMR 5112 CNRS / 2020
 Source : Montpellier Méditerranée Métropole / IGN Scan 100.

PRÉAMBULE

Dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectif, le projet pédagogique défini conjointement par Montpellier Méditerranée Métropole et le responsable du Master « Projet d'aménagement et Prospective territoriale (PROJET) », donne l'occasion aux étudiants en formation de se familiariser avec les enjeux à la croisée de la gestion de l'environnement et de l'aménagement, d'apporter un nouveau regard sur les territoires de la métropole et d'apprendre à transmettre de façon claire les résultats des travaux qu'ils auront menés.

Le projet consiste à réaliser, deux ans durant principalement au 1^{er} semestre universitaire, une série d'exercices prospectifs faisant appel à l'acquisition de connaissances, à la cartographie, aux enquêtes de terrain, à la concertation et à la vulgarisation de résultats, et ce en lien avec le conseil de développement de Montpellier Méditerranée Métropole. Il est donc question de documenter un territoire en mutation et de donner à comprendre les ressorts du changement en utilisant les différents outils de la géographie et de l'aménagement. La production des étudiants réalisée dans le cadre de travaux et d'ateliers tutorés s'inscrit dans la perspective de l'élaboration d'un projet de territoire, au sujet duquel le Conseil de développement de Montpellier Méditerranée Métropole est consulté.

DURÉE DE L'ATELIER

24 mois à compter du 1^{er} septembre 2021

ENSEIGNANT RESPONSABLE

Alexandre Brun, MCF HDR, Géographie et Aménagement, Master PROJET

LES INTERLOCUTEURS DE LA MÉTROPOLE

Jean Maillet, Conseiller au Cabinet du Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Catherine Landemaine, Chargée de mission du Conseil de développement

CONTEXTE, ENJEUX ET DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE GÉNÉRAL

1960-2020 : la construction d'une métropole

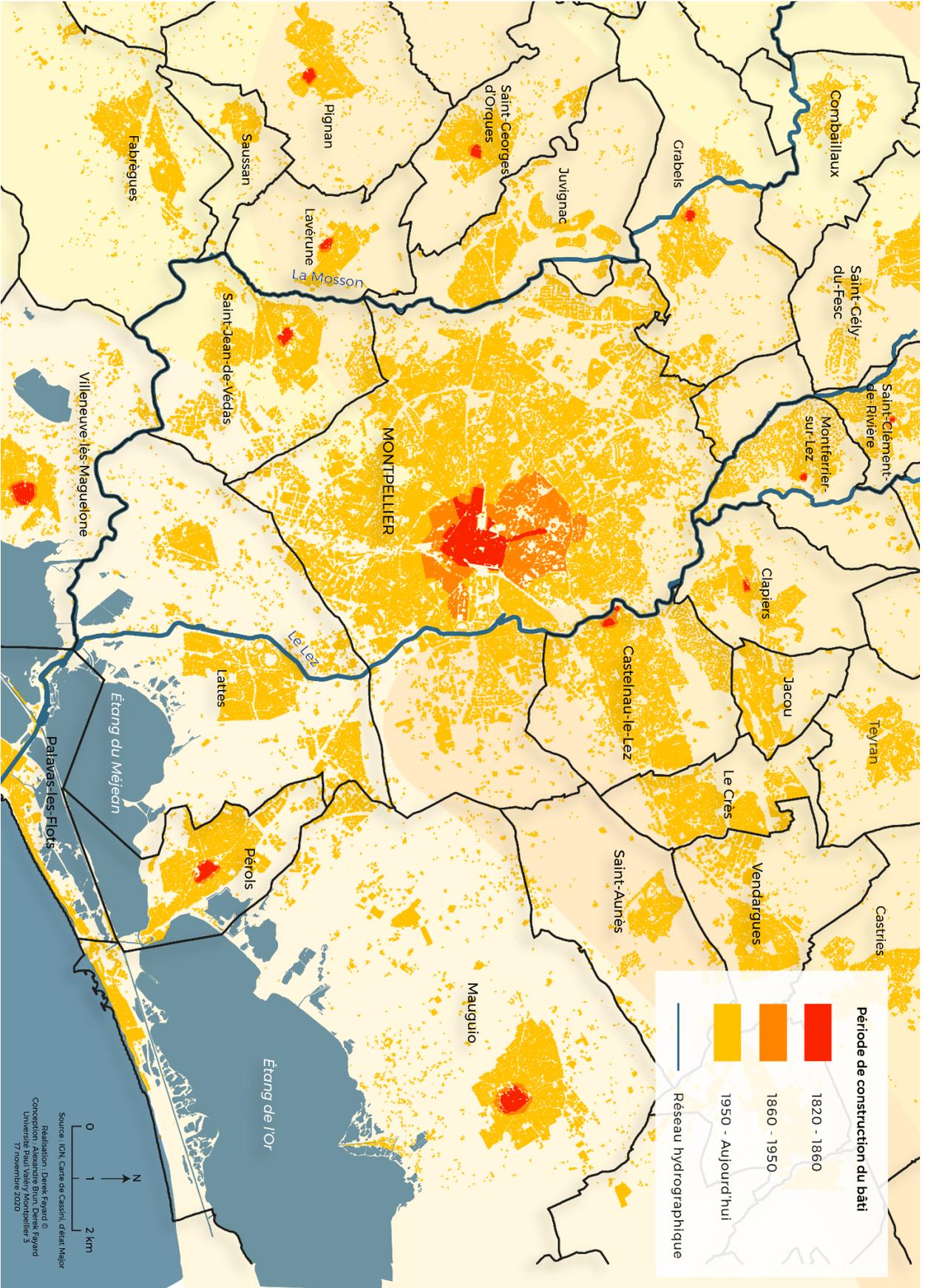
Montpellier comptait à peine 100 000 habitants après-guerre. La ville en compte aujourd'hui 288 600 habitants (recensement de la population 2017, INSEE), l'aire métropolitaine (31 communes) quelque 460 000 et l'aire urbaine (115 communes) plus du double soit plus de 620 000 habitants. Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation de la population, à commencer par l'arrivée massive des rapatriés d'Afrique du Nord au début des années 1960, l'implantation de grands équipements universitaires et hospitaliers dans les années 1960 et 1970 ou encore la dynamique culturelle depuis le début des années 1980.

La dynamique économique et le cadre de vie ne sont pas étrangers au maintien d'un solde migratoire positif depuis plus d'un demi-siècle. De « Montpellier la surdouée » (1987) à la « capitale de l'innovation » (2014), la ville a su valoriser ses nombreux atouts (ville ensoleillée, étudiante, sportive, etc.) au point de figurer régulièrement dans la presse nationale au palmarès des villes où il fait bon vivre. Les communes de Montpellier Méditerranée Métropole participent à cette dynamique démographique sur laquelle repose en grande partie leur économie. À une autre échelle, l'aire urbaine est celle qui connaît le plus fort développement en France. Avec une croissance de + 1,65 % par an de 2012 à 2017, essentiellement dû au solde migratoire, elle devançait celles de Bordeaux, Nantes et Toulouse.

Depuis l'accession de François Delmas à la mairie de Montpellier en 1959, les municipalités ont tour à tour modernisé la ville. Georges Frêche incarne plus que d'autres la figure du « maire bâtisseur ». Des opérations d'urbanisme désormais célèbres ont marqué Montpellier. Les universités et les établissements hospitaliers ont conquis les premières garrigues au nord, Facultés des Sciences et des Lettres au tout début jusqu'à la Faculté de médecine récemment. Antigone lancée au seuil des années 1980 se prolonge par la conquête de la basse plaine du Lez jusqu'à Odysseum et ouvre la direction de la mer à partir de Port Marianne par la route et le tramway. Les « friches » militaires sont réinvesties (EAI), les « grands ensembles » résidentiels qui ont « poussé » à l'ouest, de Mosson aux Prés d'Arène et à la Cité St Martin font l'objet de requalification et reconquête dans le cadre de la politique de la ville ou par le biais d'équipements qui en modifient les images (Maisons pour Tous, ligne de tramway ...). La Mission Grand Cœur (2002) qui élargit le périmètre du centre ancien — l'Écusson — à ses faubourgs hérités, à Antigone et ses bordures, à la gare modernisée (Gare St Roch) a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine urbain (OPAH) et d'impulser la dynamique économique, sociale et culturelle d'une centralité métropolitaine. Les communes de la métropole — on a utilisé l'image de la « métropole des villages » — participent également à cette trajectoire tout en ayant comme objectif la protection de leur cadre de vie et de leurs valeurs identitaires.

La prospective territoriale comme outil d'aide à la décision

Le milieu de l'immobilier, architectes, promoteurs, entrepreneurs, agents immobiliers, notaires, avocats et hommes d'affaires, sociétés spécialisées, propriétaires immobiliers et fonciers ont tiré — et tirent — profit de l'attrait exercé par Montpellier sur les cadres et professions intellectuelles supérieures comme sur les employés et personnels des services venus y tenter leur chance. Les projections démographiques accordent à Montpellier Méditerranée Métropole une population comprise entre 570 000 et 585 000 habitants en 2040. En revanche, malgré un solde positif de création d'entreprises, la situation de l'emploi (faible taux d'emploi, seulement 59% de la population de 15 à 64 ans a un emploi en 2017) reste toujours préoccupante, les taux de chômage (16,3% en 2017 pour Montpellier 3 M) et de pauvreté (51% des ménages fiscaux imposés, taux de pauvreté moyen de près de 20% mais de 30% pour les moins de 30 ans) sont élevés et ces importants défis économiques et sociaux — précisément liés à la croissance démographique — exigent une attention particulière.



Déjà consciente des fragilités propres au développement montpellierain, la municipalité alors dirigée par Hélène Mandroux a lancé en 2011 un diagnostic prospectif. Les architectes Bernardo Secchi et Paola Viganò ont suivi la démarche du projet urbain qu'ils ont contribué avec d'autres (notamment Devillers, 1994 ; Mangin, Panerai, 1999 ; Mangin, 2004) à populariser en France sur le plan théorique et en pratique. Le travail mené durant deux ans visait à corriger les « bêtises du passé » (Secchi). D'autres exercices de prospective ont été réalisés depuis, à d'autres échelles, comme celui dirigé par l'équipe pluridisciplinaire dirigée par François Leclercq de 2015 à 2017 sur le territoire métropolitain du grand Montpellier (« Montpellier territoires, une Métropole productive »). Au même titre que les divers travaux universitaires les diagnostics qui précèdent l'élaboration des instruments de planification constituent de précieux documents pour comprendre les ressorts de l'urbanisation et les grands enjeux de dix prochaines années. L'analyse de B. Secchi et P. Viganò sur les pratiques de la ville, et celle de F. Leclercq sur l'écologisation de la métropole suggèrent de nouveaux chantiers, pour la première à l'échelle communale et pour la seconde à l'échelle métropolitaine. Ces démarches de prospective appliquées soulèvent des interrogations relatives à la gouvernance, aux évolutions des rapports centre-périphérie ou encore à la manière de renouveler la fabrique de la ville qui vont bien au-delà de l'examen des forces (culture, paysage, dessertes, etc.) et des faiblesses du territoire (pénétrantes vieillissantes, espaces publics ponctuellement dégradés...).

Un projet pédagogique en lien avec le Conseil de Développement tourné vers l'avenir de la Métropole et son Projet de territoire

L'article L.5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose qu'un conseil de développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Depuis la première mise en place du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération intervenue en juillet 2003, deux conseils de développement ont été institués en 2008, puis en 2014. S'inscrivant dans cette continuité et dans un contexte aigu de transition écologique et sociale, le Conseil de développement de Montpellier Méditerranée Métropole a été créé le 16 février 2021. Ce conseil est un lieu de dialogue, de propositions et de débat sur les enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux de la Métropole de Montpellier. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public ainsi que de membres des conseils de quartiers des communes qui en disposent. Il anime le débat public, crée un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs d'opinions, de formation, de profession et d'engagements divers, sur des questions d'intérêt commun et joue un rôle d'éclaireur et de lanceur d'alerte. Il se saisit de l'expertise présente sur le territoire pour alimenter et enrichir les projets et propositions.

Il constitue un lieu d'échanges avec le monde académique pour mobiliser l'intelligence des apports des différents départements des Universités et se positionne comme un lieu de formation pour tous les acteurs impliqués dans les processus de co-construction et de concertation mis en place à Montpellier et plus largement dans la Métropole. Au terme de l'article L.5211-10-1 du CGCT, le conseil de développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre.

En lien avec le Codev, ce projet propose précisément l'analyse deux grands enjeux, avec comme finalité une vision prospective prenant appui sur une méthodologie propre à une démarche participative de collaboration avec les services de Montpellier Méditerranée Métropole pendant une durée de deux ans. Le semestre sera l'unité de temps qui permet successivement de dessiner les objectifs, de qualifier le déroulement des enquêtes, de mettre en œuvre les corrélations qui structurent chaque enjeu et de réaliser des synthèses explicatives et prospectives.

Nous proposons deux enjeux interdépendants, qui sont le propre des métropoles et définissent leurs politiques urbaines : celui de l'Économie vue comme la sphère « porteuse » de toute vision prospective et celui de la Nature qui conditionne en grande partie les conditions du cadre de vie et les images actuelles et futures de la Métropole, son Projet de Territoire qu'aura à examiner le Codev.

L'avenir de la Métropole de Montpellier à travers le prisme de l'économie et de l'environnement

Compte tenu des effets à court ou moyen terme qu'aura la crise du COVID-19, le premier enjeu est donc celui de la compétitivité et de l'attractivité du territoire sous l'angle économique. Il est commode d'identifier les faiblesses d'une économie presque exclusivement présentielle. Par contre, les propositions crédibles relatives à la réimplantation d'emplois industriels, à la mutation du commerce ou bien au confortement de l'économie numérique sont encore rares. Cette question renvoie à la qualité du cadre de vie comme à celle des infrastructures qu'offre le territoire, aux impulsions qui seront données en termes de transports et de mobilité, à la fiscalité et aux relations qu'entretiennent les communes du périmètre métropolitain, mais aussi à celles qui se nouent avec les proches voisins : de solidarité, de complémentarité, de spécialisation des fonctions économiques et commerciales, d'équipements socio-culturels.... L'objectif est bien de prolonger la stratégie métropolitaine mise en œuvre depuis une trentaine d'année, de tester les axes de son développement actuel et de rechercher les modes de renouvellement du système de la « métropole productive » pour en renforcer l'attractivité (numérique, économie sociale et solidaire, retour d'une production industrielle spécialisée).

Le deuxième enjeu est celui de la Nature, ou, pour employer un terme plus en vogue, de la biodiversité. Pour l'équipe de François Leclercq, « Cette mosaïque de villages et de villes, qui ont tous leur particularité autour de Montpellier, est un cadre de vie exceptionnel, un très bel équilibre entre la ville et la Nature. Mais elle peut être en danger, menacée par le réchauffement climatique, la croissance démographique... Il faut la préserver. » Évalués, préservés, les espaces de nature prennent valeur de référence, sont à la source de biens et services pour les habitants, impriment les discours et schémas de médiatisation de la Métropole, conditionnent les trajectoires d'un futur à construire. Or, ce futur du territoire métropolitain est largement tributaire des choix passés et de ceux qui sont actuellement opérés dans le domaine de l'eau (risque inondation, gestion économe en zone méditerranéenne...) ou encore du paysage, qu'il soit de garrigue, de plaine ou littoral, car il est constitutif de l'identité montpelliéraine et de l'intérêt que portent les habitants au territoire. Les diagnostics récents (préalables au PLUi et au SCoT) montrent combien l'expansion urbaine s'est faite aux dépens des campagnes agricoles et des espaces naturels. C'est pourtant l'idée d'un cadre de vie « naturel », bien commun en partage, qui concourt à l'image que véhicule la métropole — et donc à son attractivité économique. Des projets de renaturation localisés, appropriés et démonstrateurs sont donc à imaginer.

Au final, économie et nature dévoilent les supports et l'armature d'un véritable projet de territoire. Les enjeux qui structurent ces deux systèmes « moteurs » constituent la toile de fond du devenir métropolitain. Économie et Nature seront donc analysées en tant que vecteurs explicatifs des tendances dominantes de la trajectoire métropolitaine associant les hommes et leur territoire au sein d'un modèle efficace de la transition économique, sociale et écologique.

Un travail prospectif d'une durée de deux ans, rythmé par des réunions périodiques

Le projet pédagogique poursuit trois objectifs à savoir :

- la formation des étudiants invités à explorer la métropole sous deux angles (l'Economie et le développement durable),
- la « formation » des collèves du Codev grâce à la production des étudiants, une contribution aux travaux sur les tendances, les mutations, propres aux métropoles, avec Montpellier Méditerranée Métropole comme partenaire,
- et, enfin, un travail patient et minutieux par des étudiants encadrés, autour du potentiel du territoire que des « projets démonstrateurs », circonscrits dans l'espace et mûrement réfléchis, auront pour but de révéler.

Chaque séquence de travail est semestrielle, allant de début septembre à février, thématisée de fait, et donne lieu à des échanges avec les représentants de la métropole. Les livrables et s'il y a lieu les modalités de valorisation des travaux sont définis d'un commun accord entre le représentant de la métropole et le responsable scientifique préalablement à chaque séquence.

Monsieur Alexandre Brun, maître de conférences HDR à l'UPV et responsable du Master PROJET, responsable scientifique de l'Etude, et son correspondant au Codev est Monsieur Jean Maillet, Conseiller au Cabinet du Président de Montpellier Méditerranée Métropole, se rencontreront périodiquement autant que de besoin pour assurer la bonne marche de l'étude.

La présente convention prévoit que les étudiants seront amenés à produire ou actualiser les données relatives aux territoires et à soigner la présentation cartographique, en particulier celle destinée aux habitants, de manière à faciliter la compréhension d'éléments complexes.

Ces travaux des étudiants doivent davantage bénéficier de l'expertise des services grâce à des interactions fréquentes (visites de sites, de chantiers, rencontres sur les métiers et les défis qui attendent les jeunes). À l'inverse, le Codev peut s'appuyer sur les travaux universitaires de prospective territoriale en matière d'acquisition de connaissances (production cartographique, conception et exploitation d'enquêtes, etc.).

Dans le cadre de l'Etude, les étudiants travailleront par semestre, soit :

- du 1^{er} septembre 2021 au 28 février 2022 et
- du 1^{er} septembre 2022 au 28 février 2023

Pendant le reste de l'année universitaire, des étudiants de l'Etude seront accueillis en stage au sein du Conseil de Développement, soit :

- du 1^{er} mars 2022 au 31 août 2022 et
- du 1^{er} mars 2023 au 31 août 2023.

Dans le cadre de ladite Etude, les étudiants travailleront, en tant que de besoin et en temps dédiés, lors d'ateliers de prospective et de séminaires axés sur l'attractivité économique du territoire, les transports et les mobilités, l'aménagement et l'urbanisme, la santé et l'environnement, etc.

Installation du Conseil de Développement

Les étudiants de M1 sont invités à observer à l'installation du Conseil de Développement le mardi 12 octobre 2021 à 18h00 en mairie de Montpellier, sous réserve d'une modification d'agenda ou d'un durcissement des contraintes sanitaires.

Méthodologie sommaire

Les étudiants de M1 suivent un programme d'enseignement précis. Cependant, des enseignements professionnalisants sont directement liés à l'atelier, dont le sujet change chaque année (cartographie, SIG, conception et fabrication de maquettes d'études, etc.). De sorte que plusieurs enseignants sont des contributeurs directs à l'atelier au travers des exercices qu'ils font faire aux étudiants. L'atelier procède de la méthodologie suivante.

L'atelier a pour objectif d'alimenter la réflexion et les débats du Conseil de Développement de Montpellier Méditerranée Métropole avec, en arrière-plan, la mise en place d'un projet de territoire. Dans cette perspective, le dispositif méthodologique repose sur quatre phases consécutives et complémentaires :

- la première est mise en œuvre de façon collective, en groupes de 3 à 5 étudiants. Elle consiste à actualiser les données (économiques, sociales...) relatives à la métropole. La promotion n'a en effet pas pour but de refaire un diagnostic territorial mais plutôt de valoriser les travaux effectués antérieurement par les services de la Métropole, des bureaux d'études ou encore des organismes comme l'INSEE. Les travaux, réalisés à différentes échelles et sur thématiques variées, doivent être identifiées, analysées, synthétisées et exploitées, en particulier sur le plan cartographique. En somme, il s'agit pour les étudiants de se familiariser avec les sources existantes et de faire le lien avec le « terrain », de les examiner de façon critique, d'identifier les études complémentaires à mener (et d'expliquer pourquoi) ;
- la deuxième est également mise en œuvre de façon collective, en groupes de 3 à 5 étudiants (pas forcément les mêmes que lors de la phase précédente). L'objectif cette fois-ci est d'identifier et de hiérarchiser les enjeux et d'esquisser, en réponse, des solutions localisées à une échelle proche de celle du quartier. A ce stade, il faut bien intégrer les processus de concertation, les procédures liées aux règles d'occupation des sols, de risques ou d'accessibilité, les problématiques de coûts, de phasage, d'anticipation et d'évolution des usages, de densification, et retenir, enfin, que l'entrée principale de l'exercice est double : l'économie et l'environnement. Ces deux thématiques recouvrent de multiples enjeux qu'il convient de façon opérationnelle, étape par étape, en évitant l'écueil des idées toutes faites.
- la troisième, mise en œuvre individuellement avec l'aide de l'équipe pédagogique, consiste à proposer un projet précis, ambitieux, pragmatique, inventif, compréhensible par tous, destiné à répondre à moyen ou long terme à un ou plusieurs des enjeux considérés comme prioritaire à l'issue de la phase précédente. Le but est d'esquisser un « projet-démonstrateur », c'est-à-dire un projet d'aménagement comprenant un programme robuste et qui concilie des enjeux apparemment contradictoires. L'échelle relève de la nature même du projet.
- une quatrième vise à résumer, sous la forme d'une vidéo courte ou d'un quatre-pages spécialement destiné au CODEV, le travail effectué jusqu'alors, les forces de la Métropole, ses faiblesses, les axes à explorer à l'issue de cette séquence, sans jamais oublier les éléments structurants d'un projet de territoire d'une métropole en mutation.

Livrables

1. Diagnostic collectif à l'échelle de la Métropole (et au-delà au moins en termes de gouvernance et de mobilités) : 4 planches A0 au moins (économie, transports, environnement, santé et vulnérabilités territoriales) + un atlas
2. Projets semi-collectifs (échelle quartier privilégiée) : 6 planches A0 au moins
3. Projet individuel : Planches A0 (diag + propal)
4. vidéo courte ou quatre-pages collectif

Programme de travail provisoire allant du 15 septembre 2021 au 15 février 2022

L'atelier, dirigé par Alexandre Brun assisté de Paul Garcias, repose sur six enseignements complémentaires.

- ✓ *ECUE 8.1 Diagnostic des territoires et scénarios prospectifs (Alexandre Brun 20h TD)*
- ✓ *ECUE 8.6 Management de projet (Paul Garcias 20h TD)*

Ces deux enseignements sont étroitement associés. Les enseignants présentent les attendus, donnent les consignes à suivre au fil de l'atelier, vérifient l'avancée des productions collectives et individuelles. Les interventions programmées sont les suivantes :

- mercredi 8 septembre 2021 de 14h15 à 17h15 séance d'organisation et de préparation à la mise en œuvre de l'atelier
- mercredi 15 septembre 2021 de 14h15 à 16h15 séance inaugurale de l'atelier en présence des représentants de la Métropole et du Pr Jean-Paul Volle.
- mercredi 22 septembre 2021 de 14h15 à 17h15 séance de travail
- mercredi 6 octobre 2021 de 14h15 à 17h15 séance de travail
- mercredi 13 octobre 2021 de 14h15 à 17h15 séance check point – phase 1
- mercredi 10 novembre 2021 de 14h15 à 17h15 au moins
- mercredi 17 novembre 2021 de 14h15 à 17h15 au moins
- mercredi 24 novembre 2021 de 14h15 à 17h15 séance check point – phase 2
- mercredi 01 décembre 2021 de 14h15 à 17h15 au moins
- mercredi 08 décembre 2021 de 14h15 à 17h15 au moins
- mercredi 26 janvier 2022 de 14h15 à 17h15 séance check point – phase 3
- mercredi 02 février 2022 de 14h15 à 17h15 au moins
- mercredi 09 février 2022 de 14h15 à 17h15 au moins
- mercredi 16 février 2022 de 14h15 à 17h15 séance préalable au rendu final et phase 4

Plusieurs séances seront délocalisées dans les locaux de la Métropole ou sur le « terrain ». D'autres sont prévues pour préparer le séminaire « Montpellier A Venir ».

- ✓ *ECUE 8.2 SIG, communication graphique et audiovisuelle (Jean-Philippe Chérel 12h TD, Llewella Maléfant 8h TD)*

Les interventions sont complémentaires. À programmer aux dates suivantes, préférentiellement au 1^{er} trimestre :

- SIG séance 1 : mercredi 15 septembre 2021 de 10h15 à 12h15
- SIG séance 2 : mercredi 22 septembre 2021 de 10h15 à 12h15
- SIG séance 3 : mercredi 6 octobre 2021 de 10h15 à 12h15
- SIG séance 4 : mercredi 13 octobre 2021 de 10h15 à 12h15
- SIG séance 5 : mercredi 17 novembre 2021 de 10h15 à 12h15
- SIG séance 6 : mercredi 24 novembre 2021 de 10h15 à 12h15
- Production visuelle séance 1 : mercredi 01 décembre 2021 de de 10h15 à 12h15
- Production visuelle séance 2 : mercredi 08 décembre 2021 de 09h15 à 12h15
- Production visuelle séance 3 : mercredi 26 janvier 2022 de 09h15 à 12h15
- Production visuelle séance 4 : mercredi 02 février 2022 de 09h15 à 12h15

✓ *ECUE 8.3 Fabriquer des maquettes d'étude (Eliott Penel 10h TD, Paul Garcias 10h TD)*

Le contenu de chacun des séances a été défini en lien avec le sujet de l'atelier.

- séance 1 : mercredi 15 septembre 2021 de 8h15 à 10h15
- séance 2 : mercredi 22 septembre 2021 de 8h15 à 10h15
- séance 3 : mercredi 6 octobre 2021 de 8h15 à 10h15
- séance 4 : mercredi 17 novembre 2021 de 8h15 à 10h15
- séance 5 : mercredi 24 novembre 2021 de 8h15 à 10h15
- séance 6 : mercredi 01 décembre 2021 de 8h15 à 10h15
- séance 7 : mercredi 08 décembre 2021 de 8h15 à 10h15
- séance 8 : mercredi 26 janvier 2022 de 8h15 à 10h15
- séance 9 : mercredi 02 février 2022 de 8h15 à 10h15

✓ *ECUE 8.4 Techniques d'enquêtes (Christophe Evrard 20h TD)*

Le contenu de chacun des séances est à définir en lien avec le sujet de l'atelier.

Les interventions sont à programmer le mardi ou le mercredi préférentiellement à partir de décembre.

✓ *ECUE 8.5 Concevoir des cartes et des chorèmes (Stéphane Coursière 20h TD)*

Les interventions d'ores et déjà programmées sont les suivantes :

- Séance 1 mardi 21 septembre 2021 de 9h15 à 12h15
- Séance 2 mardi 5 octobre 2021 de 9h15 à 12h15
- Séance 3 mardi 12 octobre 2021 de 9h15 à 12h15
- Séance 4 mardi 19 octobre 2021 de 9h15 à 12h15

En fonction de l'avancée du travail l'enseignant pourra toujours décaler ou intercaler une séance. Il en restera deux pour le S2. Pour les logiciels à télécharger préalablement aux séances de travail voici les liens :

Philcarto : http://philcarto.free.fr/02_telecharger_logiciels/02_1_telecharger_philcarto/02_1_telecharger_philcarto.html

Phildigit : http://philcarto.free.fr/02_telecharger_logiciels/02_2_telecharger_phildigit/02_2_telecharger_phildigit.html

Qgis : <https://www.qgis.org/fr/site/>

Inkscape : <https://inkscape.org/fr/>

Atelier (+ Séminaire)

2021-2022

ECUE 8.1 Du diagnostic au projet

*ECUE 8.6
Management de projet*

*ECUE 8.2
SIG, communication*

*ECUE 8.3
Maquettes d'étude*

*ECUE 8.4
Techniques d'enquêtes*

*ECUE 8.5
Cartographie*

Un séminaire qui rythme les rendus d'atelier et oblige à questionner les transformations métropolitaines

Le Master PROJET organise, avec l'aide de ses étudiants, un séminaire « Montpellier à venir » en 4 séances :

- mardi 09 novembre 2021 de 17h00 à 19h00

Séminaire 1/4 : "Montpellier à venir" La métropole montpelliéraine se métamorphose. Que sera-t-elle demain ?

Thème : *L'attractivité économique du territoire*

Master PROJET

Resp. M. Alexandre BRUN

- mardi 07 décembre 2021 de 17h00 à 19h00

Séminaire 2/4 : "Montpellier à venir" La métropole montpelliéraine se métamorphose. Que sera-t-elle demain ?

Thème : *Les transports et mobilités*

Master PROJET

Resp. M. Alexandre BRUN

- mardi 04 janvier 2022 de 17h00 à 19h00

Séminaire 3/4 : "Montpellier à venir" La métropole montpelliéraine se métamorphose. Que sera-t-elle demain ?

Thème : *Les projets d'aménagement*

Master PROJET

Resp. M. Alexandre BRUN

- mardi 01 février 2022 de 17h00 à 19h00

Séminaire 4/4 : "Montpellier à venir" La métropole montpelliéraine se métamorphose. Que sera-t-elle demain ?

Thème : *La santé et l'environnement*

Master PROJET

Resp. M. Alexandre BRUN

